

# La Gazette en Yvelines

**LES MUREAUX**  
Des policiers tombent dans  
un guet-apens dans le  
quartier de la Vigne blanche

Faits divers page 10

## Entre liberté de travailler et protection des acquis sociaux, le dilemme du 1<sup>er</sup> mai

Dossier page 2

Alors qu'une loi était dans les tuyaux pour autoriser les artisans à travailler ce vendredi 1er mai, la grogne des syndicats a poussé le Gouvernement à faire volte-face. Finalement, une tolérance sera mise en place pour les boulangers et fleuristes ainsi que leurs salariés, sur la base du volontariat. En attendant une loi pérenne en 2027.



**POISSY**  
Plus de 300 personnes manifestent contre l'arrêt de la production chez Stellantis

Actu page 4

■ **EPONE**

L'ancienne cantine Blaise Pascal prochainement réhabilitée **Page 4**

■ **CONFLANS-SAINTE-HONORINE**

Un nouveau parking vélo à la gare fin d'Oise **Page 6**

■ **VALLEE DE SEINE**

RN184 : la date de réouverture du pont est connue **Page 7**

■ **ECQUEVILLY**

Accident entre un motard sans casque et un véhicule de la gendarmerie **Page 10**

■ **VOLLEY-BALL**

Élite : Le CAJVB reprend sa marche en avant **Page 12**

■ **MANTES-LA-VILLE**

Une quatrième édition musicale pour *CinéMantes* **Page 14**

**MANTES-LA-JOLIE**

Début des travaux, coût du projet... On en sait plus sur la future caserne de gendarmerie

Actu page 6



**CHANTELOUP-LES-VIGNES**

La commune veut renouer le dialogue entre la population et la police

Actu page 7



**POISSY**

Le restaurant bi-centenaire L'Esturgeon va-t-il disparaître ?

Actu page 8



Vous êtes  
**entrepreneur, commerçant, artisan**  
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

[pub@lagazette-yvelines.fr](mailto:pub@lagazette-yvelines.fr)

VALLEE DE SEINE

# Entre liberté de travailler et protection des acquis sociaux, le dilemme du 1<sup>er</sup> mai

■ MAXIME MOERLAND

« On n'y comprend plus rien ». Cette petite phrase, lâchée dans un soupir au comptoir d'une boulangerie piscicasse, est révélatrice du flou qui entoure la journée du 1<sup>er</sup> mai cette année. Il faut dire qu'il fallait être particulièrement assidu dans le suivi de l'actualité pour suivre les changements de braquet incessants de ces dernières semaines.

Revenons un an en arrière. Le point de départ de la discussion remonte en effet à la fin du mois d'avril 2025, lorsque certains boulangers avaient dénoncé les contrôles inédits menés ces dernières années par l'inspection du travail auprès de plusieurs artisans. Car si une tolérance existe pour eux, ils ont été épinglés pour avoir fait travailler leurs salariés durant cette journée fériée et chômée en France.

Le 22 janvier dernier, les députés devaient examiner une série de propositions de loi mises à l'ordre

médiatement dénoncé « la remise en cause du 1<sup>er</sup> mai, seul jour férié obligatoirement chômé et rémunéré et symbolique pour les travailleurs en France comme à l'international ». Face à cette levée de bouclier, le Gouvernement a finalement rétrogradé : la loi n'entre pas en vigueur cette année, mais une tolérance est promise. En effet, les salariés volontaires des boulangeries et fleuristes indépendants pourront travailler ce vendredi 1<sup>er</sup> mai, comme l'a annoncé le Premier ministre Sébastien Lecornu le vendredi 17 avril. D'éventuels contrôles viseraient toutefois à ce que « les conditions de volontariat et de rémunération doublée soient bien respectées ».

Pas de quoi rassurer Amandine. Gérante de la boutique Emma et Lilly Fleuriste à Andrésy, elle ouvrira bien sa boutique ce vendredi, mais ne fera pas travailler ses salariés. « Je ne prends pas le risque,



Si Vincent (à gauche) et Amandine (à droite) travailleront le 1<sup>er</sup> mai, ce ne sera pas le cas de leurs salariés.

horaires. Pour être dans les règles de l'art et pour faire un changement de planning, il faut un accusé de réception 15 jours avant le changement. Le temps de faire les démarches, on n'est pas dans les clous ».

Vincent voit toutefois des points positifs dans la démarche du Gouvernement. « Je suis très content qu'ils aient enfin réussi à obtenir ça sur la base du volontariat. Parce que dans un sens, il y a toujours des gens qui ont des familles et que ça n'arrange pas, mais il y a aussi des gens qui sont célibataires, qui n'ont pas de gros salaires, et que ça va arranger de bosser. Que le choix revienne aux salariés, je ne trouve pas ça déconcertant ».

Mais le volontariat existe-t-il vraiment dans le monde du travail ? C'est en tout cas sur ce point qu'alertent les organisations syndicales. « L'histoire sociale nous montre qu'à chaque fois qu'un principe est entamé, les dérogations s'étendent progressivement jusqu'à devenir la règle, poursuit le courrier de la CFDT, la CGT, FO, la CFE-CGC, la CFTC, l'Unsa, Solidaires et la FSU. Le travail du dimanche en est une illustration éclairante : une fois le travail généralisé ce jour-là, les majorations n'ont plus lieu d'être. Quant au 'volontariat', ajouté pour rassurer, il n'existe pas réellement du fait du lien de subordination inhérent au contrat de travail, d'autant plus dans les petites entreprises ».

S'il y en a un qu'une telle position irrite, c'est bien Karl Olive. Le député Renaissance de la 12<sup>ème</sup>

Alors qu'une loi était dans les tuyaux pour autoriser les artisans à travailler ce vendredi 1<sup>er</sup> mai, la grogne des syndicats a poussé le Gouvernement à faire volte-face. Finalement, une tolérance sera mise en place pour les boulangers et fleuristes ainsi que leurs salariés, sur la base du volontariat. En attendant une loi pérenne en 2027.



LA GAZETTE EN YVELINES

circonscription des Yvelines, qui a maintes fois affirmé son attachement à la « liberté de travailler », insiste sur la « réalité du terrain ». « Entre le volontariat et la paye doublée... Demandez aux boulangers ce que peut représenter 300-400 balles pour eux ! s'exclame l'élu. C'est pour cela que j'étais très énervé lors de la réunion avec le Gouvernement : oui, avec le retrait du projet de loi, on s'est fait pisser dessus, et derrière on pisse sur les fleuristes et les boulangers alors que sur le terrain, tout le monde est d'accord ! »

Que ce soit Vincent, notre boulanger, ou Amandine la fleuriste, ils s'accordent en effet sur un point : une loi leur permettant de travailler, eux et leurs salariés, le 1<sup>er</sup> mai, mettrait fin à une injustice qui les fait ruminer quand ils voient d'autres commerces ouvrir sans que cela fasse sourciller qui que ce soit. « Si ils disent à tout le monde de fermer, il n'y pas de galère. Mais dans ces cas-là, McDo, KFC, Intermarché, Carrefour... Qu'est-ce que ça fait ouvert, ça, en fait ? Arrêtez de vous foutre de la gueule du monde. En France, on est le pays de la baguette et du croissant, soi-disant, et on empêche les artisans d'ouvrir ? »

Amandine, de son côté, comprend les autres commerçants qui se sentent lésés par cette tolérance accordée aux fleuristes et aux boulangers, mais pas aux autres commerces de proximité. « On nous dit qu'il faut développer ces commerces-là, mais derrière, on les oblige à fermer une journée qui

est essentielle, regrette-t-elle. S'ils ont envie d'ouvrir le 1<sup>er</sup> mai et que les employés veulent travailler, il les fait travailler. S'ils ne veulent pas, ils ne veulent pas. Et après, à lui de se dire s'il a assez d'employés ou pas pour ouvrir. Ça doit juste être fait en bonne entente entre les employeurs et les patrons ».

Ce qui est certain, c'est que le sujet du travail le 1<sup>er</sup> mai risque bien d'animer les débats au moins jusqu'à l'année prochaine : Sébastien Lecornu a annoncé qu'un projet de loi pourrait bien entrer en vigueur dans les prochains mois. « Concrètement, seuls les salariés volontaires pourront travailler ; leur accord devra être écrit et ils bénéficieront d'une rémunération doublée, conformément à la loi, peut-on lire sur le site du Gouvernement. Le dispositif cible uniquement les commerces artisanaux de proximité. L'objectif est de soutenir les centres-villes, d'éviter toute extension aux structures industrielles et de préserver le caractère particulier du 1<sup>er</sup> mai ».

Cela sonnera-t-il le glas de la Fête du travail comme on l'a connue ? En tout cas, pour Karl Olive, « cela n'enlève en rien à la portée du 1<sup>er</sup> et les droits qui y sont attachés », alors que son homologue de la 8<sup>ème</sup> circonscription, Benjamin Lucas (Génération.s), y voit un moyen de « fracasser des droits qui ont été acquis par nos aînés au prix de hautes luttes ». Ce qui est sûr, c'est que les débats à l'Assemblée nationale promettent d'être houleux. ■



Le député Karl Olive, qui a maintes fois affirmé son attachement à la « liberté de travailler », insiste sur la « réalité du terrain ».

du jour par les élus Droite républicaine de Laurent Wauquiez. L'une d'elles avait été adoptée au Sénat le 3 juillet. Son ambition ? Permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1<sup>er</sup> Mai. Mais faute de temps, le texte est retombé dans les limbes... avant que Gabriel Attal, président du groupe Renaissance, ne le remette sur la table le 10 avril dernier avec un objectif clair : obtenir son adoption et son application avant le 1<sup>er</sup> mai 2026.

Il n'en fallait pas plus pour provoquer la colère des syndicats qui, dans une lettre commune, ont im-

avoue-t-elle. On s'organise différemment, on a décidé qu'ils feraient plutôt des heures supplémentaires la semaine avant. Et puis c'est aussi une perte de temps administrative ».

Même son de cloche à quelques kilomètres de là, à Triel-sur-Seine, où Vincent s'active pour enfourner son pain. Depuis sa boulangerie Maison Xavier, située sur la rue Paul Doumer, il persifle quant au timing de l'annonce du Premier ministre. « C'est bien beau de nous prévenir deux semaines avant, mais nous, on a des organisations de planning où nos gars, ils savent qu'ils travaillent toute l'année aux mêmes

**Sepur**

**982 907**

**HABITANTS DESSERVIS TOUS LES JOURS  
DANS LA RÉGION GRAND OUEST**

entendre



POISSY

## Une « promesse » pas respectée : plus de 300 personnes manifestent contre l'arrêt de la production chez Stellantis

Plusieurs syndicats se sont mobilisés le 23 avril contre la fin de production de voitures au sein de l'usine Stellantis. Le cortège est parti de l'hôtel de ville de Poissy pour rallier le bâtiment de production.

AURELIEN BAYARD

« On est là et on va se faire entendre ». Matthieu Bolle-Reddat, le secrétaire général de l'union départementale de la CGT des Yvelines, harangue les plus de 300 personnes présentes sur la place de la République de Poissy, toutes mues par le même désir : voir la production de véhicules se poursuivre à l'usine Stellantis, située à un petit kilomètre de là, rue Jean-Pierre Timbaud.

En effet, depuis les annonces du 16 avril, les salariés du groupe automobile savent désormais que l'Opel Mokka et la Citroën DS3 seront les dernières voitures à sortir des chaînes d'assemblage pisciacaïses en 2028. « Est-ce que vous voulez qu'elles vivent encore ? » interroge le syndicaliste, qui en profite également pour égratigner Force Ouvrière, un « syndicat complice qui se soulage de la perte d'un millier d'em-

ploi ». D'une seule voix, la foule répond un « oui » franc et massif.

Parmi les manifestants, nous retrouvons Samir, 48 ans, avec plus de vingt ans « de boîte ». « J'ai commencé comme opérateur, puis cariste » raconte-t-il. L'année dernière, il a dû changer de poste car le sien avait été supprimé, la faute à une production de moins en moins forte. Le changement de cap ne l'a donc pas surpris plus que cela : « On le sentait venir, il y avait des rumeurs persistantes depuis quelques temps... » Et malgré les 100 millions d'euros d'investissement annoncés, le quadragénaire ne se sent toujours pas rassuré. À quelques mètres de lui se trouvent Hassan et David qui partagent la même vision.

« C'est l'histoire de l'automobile et de Poissy, on parle d'un siècle de construction quand même » lâche le

premier. L'un comme l'autre - arrivés dans les années 90 alors que Stellantis s'appelait encore Peugeot - ont vu l'effectif de 15 000 salariés fondre comme neige au soleil. « Je m'occupais de la sellerie qui a fini par être sous-traitée » regrette Hassan. Selon les deux syndiqués CGT, le funeste destin de l'usine de production date du transfert du fameux segment B dans des pays à la main d'œuvre plus bon marché, celui des citadines que les ouvriers pouvaient s'offrir. « Qui peut aujourd'hui s'acheter une Opel Mokka neuve ? » questionne un David qui voit toujours le nuage de la fermeture définitive flotter au-dessus de l'usine pisciacaïse.

Quant à Jonathan dos Santos, secrétaire syndicat CGT de Stellantis Poissy, il ne décolère pas depuis une semaine. « On ne peut pas accepter cette décision, on a tout fait » s'emporte le syndicaliste. D'après lui une promesse existait : « Pour maintenir l'emploi, la direction nous disait d'améliorer notre productivité. Le 16 avril, elle a rompu cette promesse. » Il a coché la date du 21 mai, date du CSE (Comité Social et Écono-



Le cortège est parti aux alentours de 11h30 de place de la République à Poissy pour finir au niveau de l'usine de Stellantis.

mique) lors duquel il attend « des réponses concrètes ». D'ici là, la CGT a promis des actions coup de poing au sein de l'usine pour faire plier le conseil d'administration du groupe franco-italo-américain et obtenir un nouveau véhicule.

En plus des employés, on croise quelques têtes locales connues comme la députée PS Dieynaba Diop (9<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines) ou le conseiller municipal d'opposition d'Achères, Louis-Armand Virey, mais aussi un membre éminent de la Gauche : François Ruffin, profitant de sa pause parlementaire pour garnir les rangs des manifestants. « J'ai vu en Picardie

que c'était un choix [l'arrêt de la production] et non une fatalité, explique le député de la Somme. On a besoin de taxes frontalières, de barrières douanières, de quotas d'importation pour faire une renaissance de l'industrie, en particulier de l'industrie automobile dans notre pays. »

Enfin, il n'y avait pas qu'à Poissy que les salariés de Stellantis se sont réunis. Ceux de Sochaux, Metz-Borny et Vesoul ont également fait grève le même jour. « On s'est organisés chacun de notre côté pour cette mobilisation. Et au mois de juin, on essaiera de faire un mouvement national pour avoir encore plus d'impact », assure Jonathan Dos Santos. ■

### EN BREF

ORGEVAL

#### Le nouveau groupe scolaire est définitivement de l'histoire ancienne

La municipalité d'Orgeval a acté, lors du conseil municipal du 17 avril dernier, l'abandon du projet de groupe scolaire initié par l'ancienne majorité. L'école Pasteur sera quant à elle rénovée.



La nouvelle majorité orgevalaise n'a pas attendu pour annoncer des changements importants, tant dans les projets que dans la gouvernance.

Pour son tout premier conseil municipal après son installation, la nouvelle équipe municipale orgevalaise menée par Sophie Clerc a pris des mesures fortes.

En effet, conformément à ses promesses de campagne, le projet de construction du nouveau groupe scolaire est abandonné. « En alternative, la Ville engage la rénovation de l'École Pasteur, pour un montant de 4 150 000 euros », ajoute la municipalité. Cette décision a tout de même un coût : « c'est totalement à perte. Ça se chiffre à 2,3 millions d'euros, notamment au coût de démarrage des travaux ».

Celle-ci a également annoncé que, « dans un souci de transparence renforcée », la dépense publique par habitant sera désormais publiée chaque année. De plus, la Ville en a profité pour annoncer que les taux des taxes d'habitation et foncière resteront inchangés en 2026, et qu'une réflexion serait engagée sur une « éventuelle baisse de la taxe foncière dans les années à venir ». ■

EPONE

#### L'ancienne cantine Blaise Pascal prochainement réhabilitée

Le conseil municipal a voté un investissement de 150 000 euros le 21 avril afin d'effectuer des travaux dans l'ancienne cantine Blaise Pascal. Cela permettra aux élèves de l'école maternelle des Pervenches d'y manger.

Elle va pouvoir retrouver sa fonction d'origine. Auparavant, une partie du bâtiment Blaise Pascal servait de cantine. Mais depuis plusieurs années, c'est l'espace jeune qui y a posé ses valises. Mais la Mairie a décidé le 21 avril dernier d'octroyer 150 000 euros à la réhabilitation de ce bâtiment.

Ainsi, les élèves de l'école maternelle des Pervenches ne seront plus obligés de monter jusqu'à l'école élémentaire Madeleine Vernet pour se restaurer. Cette cantine supplémentaire permettra également de désengorger celle de l'établissement Ma-

deleine Vernet. La Ville n'a pas encore communiqué de date pour les futurs travaux mais espère pouvoir les « commencer au plus tôt ». Par ailleurs, l'espace jeune sera déplacé en centre-ville, dans le bâtiment de l'ancien hôtel de ville. ■



Il y a 160 demi-pensionnaires dans l'école élémentaire des Pervenches.

**CARRIERES-SOUS-POISSY**

**Un coup de neuf pour les abords de la médiathèque et de l'école**

La municipalité a lancé cette semaine une opération de rénovation au cœur du quartier de l'école Le Centre et de la médiathèque Octave-Mirbeau.

La Ville de Carrières-sous-Poissy a lancé une nouvelle phase d'aménagements urbains ce lundi 27 avril. Le chantier de quatre jours, financé à hauteur de 13 276,80 euros TTC, se concentre sur deux axes majeurs pour les usagers du centre-ville : la sécurité des écoliers et l'esthétique des espaces culturels de proximité.

Le premier volet des travaux concerne la sente piétonne menant à l'école Le Centre. Ce passage fait l'objet d'une rénovation complète afin d'offrir « plus de confort et de sécurité » aux familles lors des trajets quotidiens. En parallèle, les équipes techniques procèdent à la requalification des bordures végétalisées situées aux abords immédiats de la médiathèque Octave-Mirbeau. Bien que le chantier se déroule du 27 au 30 avril, les services municipaux précisent que l'accès à la médiathèque est intégralement maintenu sur toute la durée de l'intervention. ■



■ EN IMAGE

**MANTES-LA-JOLIE**

**Les fontaines reprennent du service**

Comme tous les hivers, les fontaines de Mantes-la-Jolie sont éteintes afin de protéger les canalisations du froid. Depuis quelques temps, une personne sans domicile fixe s'est installée au niveau de celle située rue de la Heuse et laissait traîner ses affaires dans le bassin vide. Un habitant est donc venu nettoyer tout cela de lui-même dans la nuit du 20 au 21 avril. Et à la fin de la semaine, les services municipaux sont venus la remettre en service. Pour la petite histoire, cette fontaine est la reproduction d'une œuvre édifée au XVI<sup>e</sup> siècle par Nicolas Delabrosse, célèbre maître d'œuvre de maçonnerie de Mantes. ■

**MANTES-LA-JOLIE**

**L'allocation énergie de retour pour les ménages fragiles**

Face aux prix élevés de l'électricité et du gaz, la Ville de Mantes-la-Jolie reconduit pour la huitième année consécutive son dispositif d'aide au paiement des factures.

Du 4 mai au 26 juin, les résidents de Mantes-la-Jolie les plus modestes peuvent solliciter une allocation énergie de 76,22 euros auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ce coup de pouce financier, versé en une seule fois, s'adresse spécifiquement aux seniors de plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap affichant un taux d'invalidité d'au moins 80 %. Pour y prétendre, les demandeurs doivent être non imposables, résider dans la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et disposer d'un logement avec compteur individuel. Les dossiers complets, incluant pièce d'identité, avis de non-imposition 2025 et RIB, sont à déposer au CCAS, situé à l'Agora (254 boulevard du Maréchal Juin), durant les créneaux d'ouverture. Ce soutien direct vise à soulager les budgets les plus serrés avant l'été. Pour les foyers ne remplissant pas ces critères mais rencontrant des impayés, le Fonds de Solidarité Logement départemental peut toutefois être sollicité. ■

**SOTREMA**  
www.sotrema-environnement.fr

**Engagés par nature, experts par métier**

MANTES-LA-JOLIE

## Début des travaux, coût du projet... On en sait plus sur la future caserne de gendarmerie

Alors que le chantier devrait démarrer en début d'année prochaine, la livraison de la nouvelle gendarmerie mantaise est prévue pour fin 2028.

■ MAXIME MOERLAND

Un nouveau chantier d'envergure s'apprête à sortir de terre à Mantes-la-Jolie, cette fois dédié aux forces de sécurité : le groupe Eiffage vient d'annoncer avoir remporté le contrat de conception-réalisation pour la future gendarmerie de la ville. Ce projet, attendu de longue date par les acteurs locaux, ne se limite pas à un simple bâtiment administratif : il s'agit en effet d'un complexe hybride associant un « centre opérationnel moderne » et un volet résidentiel conséquent de 58 logements de fonction entre la rue Serge-Noyer et les bords de Seine, pour un coût estimé à 25 millions d'euros.

L'organisation spatiale, telle qu'imaginée par les architectes des agences Mastrandreas et Exedix, a été pensée pour concilier les « exigences spécifiques d'un équipement de sécurité publique » et la « tranquillité » des familles, comme le souligne Eiffage. Le site sera scindé en deux entités distinctes mais complémentaires :

à l'ouest, le pôle opérationnel s'articulera autour d'une cour de service centrale, conçue pour fluidifier les mouvements des personnels et des véhicules d'intervention. L'enjeu est ici de garantir une réactivité maximale tout en soignant la confidentialité des échanges et la qualité d'accueil pour le public. À l'est, les 58 logements s'intégreront dans le tissu résidentiel voisin, répartis en « quatre plots distincts ».

Sur le plan technique, Eiffage mise sur une construction durable répondant aux exigences de la RE2020 (seuil 2025). Entre conception bioclimatique, usage de béton bas carbone et installation d'un système énergétique hybride mêlant pompe à chaleur et gaz, l'empreinte environnementale du site

sera strictement maîtrisée. « Pensé dans une logique d'anticipation, le projet intègre également les objectifs du décret tertiaire, avec une cible de performance énergétique ambitieuse pour la gendarmerie », insiste Eiffage.

Cette opération, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Les Résidences Yvelines Essonne, doit démarrer concrètement au début de l'année 2027. Si le calendrier est respecté, les forces de gendarmerie pourront prendre possession de leurs nouveaux locaux dès la fin 2028. ■



L'actuelle gendarmerie, vieille de près d'un siècle, a fait son temps.

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

## Le territoire rend hommage aux victimes de la Déportation

Des cérémonies étaient organisées dans de nombreuses communes de la Vallée de Seine à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.



Selon un sondage réalisé par l'organisation à but non lucratif Conference on Jewish Material Claims Against Germany, 46% chez les jeunes Français âgés de 18 à 29 ans n'ont jamais entendu parler des mots « Holocauste » ou « Shoah ».

Drapeaux en berne, gerbes de fleurs, Marseillaise chantée avec ferveur... De Poissy à Mantes-la-Jolie en passant par les Mureaux, l'heure était au recueillement le dimanche 26 avril dernier. Cette date n'est pas choisie au hasard : chaque dernier dimanche d'avril, pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, la France se fige pour ne pas oublier.

« Cette cérémonie est essentielle car elle nous confronte à ce que l'humanité a produit de plus sombre. Et à ce que la

mémoire doit, encore et toujours, refuser d'effacer », a insisté la maire de Poissy Sandrine Berno Dos Santos lors de son discours, tandis qu'Emmanuel Bolle et Franck Fontaine, respectivement maires d'Épône et de Mézières-sur-Seine, ont organisé une cérémonie commune. « Au moment où les derniers déportés nous quittent, la remémoration de leurs engagements et de leurs sacrifices doit continuer d'être un rempart contre l'ignorance, l'oppression et l'antisémitisme », pouvait-on entendre dans le message commun des associations des déportés. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

## Un nouveau parking vélo à la gare fin d'Oise

Après des travaux menés au second semestre 2025, de nouveaux espaces de stationnement cycliste sont désormais opérationnels en gare de Conflans-Fin-d'Oise, offrant aux usagers une solution pratique et sécurisée pour leurs trajets quotidiens.

Dans la lignée des aménagements déjà réalisés à la gare principale de Conflans-Sainte-Honorine, le programme régional « Parkings vélos » s'installe durablement à Fin-d'Oise. Portée par SNCF Gares et Connexions et intégralement financée par Île-de-France Mobilités, cette initiative vise à décongestionner les abords des gares en incitant les voyageurs à délaisser la voiture au profit de la petite reine pour leurs trajets domicile-travail.

Une offre en deux catégories

Pour répondre à tous les besoins, l'offre se divise en deux catégories : 104 places en accès libre pour un stationnement rapide et 60 places situées dans des abris fermés et

sécurisés. Côté tarifs, la priorité est donnée aux abonnés réguliers. L'accès aux consignes fermées est totalement gratuit pour les détenteurs d'un passe Navigo annuel ou Imagine R. Pour les usagers occasionnels, les tarifs restent attractifs avec des formules à 2 euros la journée, 10 euros par mois ou 30 euros pour l'année complète. ■



Les deux gares conflanaises sont désormais dotées de parkings vélos sécurisés.

■ INDISCRETS

Le maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït, vient de se faire épingler par les juges administratifs. Par une ordonnance datée du 25 avril, le juge des référés a enjoint à la municipalité de communiquer en urgence aux élus d'opposition l'ensemble des documents budgétaires et comptables qu'elle refusait jusqu'alors de transmettre, à quelques heures du vote du budget. « Cette situation est d'une gravité exceptionnelle », a lâché le groupe d'opposition Carrières en commun dans un communiqué. Pour la première fois, à Carrières-sous-Poissy, un budget municipal a dû être préparé sous la contrainte directe du juge administratif. Sans cette décision, les élus auraient été contraints de voter sans disposer des pièces essentielles. ■

Eddie Aït ne se contente pas de la politique locale, il cultive aussi ses réseaux internationaux. Le maire de Carrières-sous-Poissy a en effet reçu la semaine dernière un courrier de S.E. Hala Abou Hassira, l'ambassadrice de Palestine en France, qui a pris la plume pour féliciter chaudement l'élu après sa réélection. Plus qu'une simple courtoisie républicaine, la missive salue son « engagement constant » et sa position « claire et fidèle » aux côtés du peuple palestinien. Dans un paysage politique où les dossiers internationaux sont souvent des terrains minés pour les élus locaux, Eddie Aït assume sa ligne sans détour et se félicite même de cette reconnaissance officielle sur les réseaux ce 27 avril. « L'Ambassade de L'État de Palestine en France a souligné l'importance de notre positionnement : une action constante en faveur d'une paix juste et durable, un soutien réaffirmé au peuple palestinien et à sa cause et une volonté partagée de poursuivre nos échanges diplomatiques et humains », a déclaré la municipalité. ■

L'ambiance est tendue à Andrésy depuis que le nouveau maire Jean-Pierre Dos Santos a décidé de délocaliser les séances du conseil municipal et, surtout, de mettre fin à leur diffusion en direct. Pour l'ancien maire, Lionel Wastl, cette décision est un véritable « non-sens ». Pour lui et les opposants à la nouvelle équipe municipale, supprimer le « live », c'est mettre fin à une transparence pourtant devenue la norme dans bon nombre de communes. Si la majorité actuelle avance des raisons économiques, l'opposition y voit une manœuvre délibérée pour éviter que les joutes verbales ne fassent trop de bruit sur les réseaux sociaux. ■

C'est officiel, les Yvelines seront le seul département de toute l'Île-de-France à expérimenter une carte scolaire adaptée à la baisse du nombre d'élèves. Face à une démographie en berne, l'Éducation nationale a choisi le territoire pour tester de nouveaux modèles de gestion des effectifs. Si l'objectif affiché est d'optimiser les moyens face au recul du nombre d'élèves, sur le terrain, cela rime souvent avec menaces de fermetures de classes. Les Yvelines se retrouvent donc en première ligne d'une restructuration qui pourrait, si elle est concluante, servir de modèle (ou de repoussoir) pour le reste de la région. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

## Avec son plan « ville apaisée », la commune veut renouer le dialogue entre la population et la police

Réda Didi et Jean-Marie Godard, auteurs du livre « Sécurité : notre bien commun », ont tenu une conférence au centre social Espoir de Chanteloup-les-Vignes afin de renouer le dialogue entre la police et la population.

■ AURELIEN BAYARD

Chanteloup-les-Vignes décline son mantra. Après « tous acteurs de l'Éducation » - ce qui a permis de sortir de terre la cité éducative Simone Veil - place maintenant à « tous acteurs de la Sécurité ». Car c'est un « bien commun » d'après Réda Didi et Jean-Marie Godard, auteur du livre du même nom. Les deux hommes se complètent bien. Quand l'un montrait des actions au sein des quartiers politiques de la ville avec son association Graine de France, l'autre réalisait de multiples reportages chez

les forces de l'ordre. Ils étaient de passage le 22 avril dans la commune chantelouvaise au centre-social Espoir, pour une conférence autour de ce thème.

Pour Réda Didi il faut « sortir du manichéisme ». « La sécurité n'appartient pas à un parti politique et ne peut pas se résumer à une mentalité pro ou anti-flic (sic) » assène-t-il. Chiffre à l'appui, le natif de Meaux explique que la délinquance ne progresse pas, un constat partagé dans la ville diri-

gée par Catherine Arenou. « Il reste juste un noyau dur de 10-15 jeunes » ajoute Rémi Engrand, maire-adjoint en charge de la culture et de la politique de la ville. « Mais il y a une augmentation de la violence dans la violence » rapporte Jean-Marie Godard. Comme exemple, il cite les bagarres impliquant de plus en plus de blessés ainsi que le fléau du narcotrafic.

Dans « Sécurité : notre bien commun », le recours à la prévention doit être plus systématique. « Peut-être que je suis trop dans la bien-pensance » concède Réda Didi qui pointe toutefois un fait : depuis le gouvernement Jospin (1995-2002), il n'y a eu aucune politique mêlant prévention et répression. L'image d'Épinal de la fameuse police de proximité surgit, elle qui a disparu dès la nomination de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur en 2005. « Même au sein de la police on demande de la prévention » pointe Jean-Luc Godard.

Au fur et à mesure de la conférence, certaines personnes se questionnent : « Pourquoi a-t-on l'impression que la sécurité est une réflexion centrée sur les jeunes ? » Réda Didi

acquiesce, « on se rend compte que la prévention fléchée sur un public ne suffit pas » analyse-t-il. En revanche, l'argent reste le nerf de la guerre. Les moyens doivent être mis, sauf que la prévention n'étant pas quantifiable, il est difficile de la défendre à l'heure des coupes budgétaires...

À travers ces échanges, la Mairie souhaite donc placer ses habitants au centre de son plan « Chanteloup ville apaisée ». « Ils ont envie d'être partie prenante » assure Réda Didi. Il donne quelques idées, issues de pays européens comme en Espagne ou en Norvège où les commissaires de police sont conviés à des réunions de quartier. « On remobilise des moyens humains avec une augmentation des effectifs de la police municipale, explique Rémi Engrand. Mais il y aura de la médiation de proximité. L'idée est de déconstruire les représentations. » Des paroles suivies d'actes. Le lendemain, Graines de France est intervenue auprès des jeunes du collège René Cassin afin de poursuivre ce travail de concertation. À travers trois ateliers - boîte, théâtre et écriture créative - ils ont ainsi pu découvrir les hommes qui se cachent derrière les uniformes bleus. ■



Réda Didi et Jean-Luc Godard préparent un autre livre, encore sur le thème de la sécurité.

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

### RN184 : la date de réouverture du pont est connue

Après des travaux de consolidation, une réouverture complète à la circulation est envisagée la semaine du 18 mai.

Depuis le 25 mars, plus aucun automobiliste ne pouvait emprunter le pont d'Achères situé sur la RN184, la faute à un camion qui avait accidentellement percuté l'un de ses piliers. La Direction des routes d'Ile-de-France (DiRIF) avait décidé une réouverture partielle de la circulation sur une voie, régulée par un alternat de circulation. Pour permettre la réouverture complète de l'édifice, des travaux doivent être engagés. Ils ont débuté le 27 avril. Le chantier est réalisé principalement sous alternat de circulation avec feu de signalisation, dans la même configuration temporaire que celle mise en place depuis l'accident. Par ailleurs, les restrictions de circulation continuent de s'appliquer avec le maintien de l'interdiction de circulation des poids-lourds de plus de 25 tonnes et une réduction de la vitesse maximale autorisée à 50 km/h. La réouverture complète à la circulation est envisagée au cours de la semaine du 18 mai. ■

# NOUVEAU À MANTES-LA-VILLE

## PASSEZ ENFIN DE LOCATAIRE À PROPRIÉTAIRE !

VOTRE 2 PIÈCES  
à partir de  
**653,27 €<sup>(1)</sup>**  
par mois

ESPACE DE VENTE  
116 bis, av. Jean Jaurès  
à Mantes-la-Ville

En co-promotion

nexity.fr | 01 73 604 603

Prix d'un appel local

nexity



\* Source : Google Maps. Temps et distance donnés à titre indicatif. (1) Exemple d'un financement pour une opération d'acquisition de résidence principale sur un appartement 2 pièces lot 2103 dans la résidence Opaline à Mantes-la-Ville (78), d'un montant de 182 000 € avec 20 000 € d'apport (hors frais de notaire et de prêt), par un couple, primo accédant sans personne à charge, dont le revenu fiscal de référence en 2024 était de 23 000 €, bénéficiant d'un PTZ\*. Voir le détail du financement dans notre espace de vente. NEXITY GRAND PARIS - RCS Nanterre 334 850 690 - 2 rue Olympe de Gouges - CS 90062 - 92665 Asnières-sur-Seine Cedex. Architecte : UZD. Perspectives : La Fabrique à Perspectives et Vizion Studio. Conception : AGENDE JFLA - 03/2026

POISSY

## Le restaurant bi-centenaire L'Esturgeon va-t-il disparaître ?

L'établissement historique, qui surplombe la Seine au niveau du Vieux-Pont de Poissy, est menacé de démolition. La faute à un bras de fer financier et juridique avec Voies Navigables de France (VNF) qui vire au dialogue de sourds.

■ MAXIME MOERLAND

Deux siècles d'histoire peuvent-ils être balayés en une dizaine de minutes ? C'est en tout cas le temps qu'aura duré la dernière réunion de conciliation entre Olivier Grémillet, patron de l'institution pisciacaise L'Esturgeon, et les représentants de Voies Navigables de France (VNF). « J'ai pris ma chaise, je l'ai rangée sous la table, et j'ai dit : je crois qu'on n'a plus rien à se dire, lâche le chef. Le dialogue est rompu ».

Tout bascule en 2004. Alors que la redevance pour l'occupation du domaine fluvial plafonnait à environ 1000 euros par an, VNF exige soudainement 5000 euros, puis 14500 euros aujourd'hui. Une « erreur de tarification » historique selon l'administration, une « aberration économique » pour Olivier Grémillet, patron des lieux depuis 1999, et qui décide donc de ne plus payer ladite redevance. Résultat :

20 ans de procédures, deux victoires pour le restaurateur... mais un récent revers devant le tribunal administratif de Versailles. Ce dernier condamne l'établissement à 61000 euros d'arriérés et, surtout, à la démolition de la salle de res-

taurant de 50 couverts pour cause d'« occupation au sol non-autorisée et illégale ».

Le nœud du problème est aussi juridique que géographique. Olivier Grémillet brandit ses actes notariés : selon le cadastre, il est propriétaire de sa parcelle jusqu'à la route. VNF, de son côté, considère que le terrain appartient au domaine public fluvial. Plus étonnant encore : la condamnation vise la SARL (l'exploitant), alors



Cela fait depuis une vingtaine d'années que le restaurateur et Voies Navigables de France se sont enfoncés dans des procédures, dont la dernière finalité en date a ordonné la démolition de la salle de restaurant.

que les murs appartiennent à une SCI. « Comment obliger un locataire à casser des murs dont il n'est pas propriétaire ? », s'interroge le restaurateur, qui dénonce une « vendetta » administrative. Il pointe également ce qu'il considère être une injustice. Ses voisins, pourtant situés plus bas sur le lit de la Seine, ne verseraient aucune redevance.

Avec 15 salariés sur la sellette, c'est aussi une transmission familiale qui s'enraye : le fils d'Olivier Grémillet, chef en cuisine, refuse de reprendre une affaire l'estée d'une telle « épée de Damoclès ».

Pendant ce temps, le soutien s'organise. Les habitants n'hésitent pas à témoigner leur soutien depuis que le bruit court sur la possible disparition du restaurant, et une pétition en ligne cumule plusieurs centaines de signatures, tandis que le Conseil Départemental des Yvelines a interpellé le Préfet. Face à la pression naissante, VNF semble enfin entrevoir la porte du dialogue.

Mais pour L'Esturgeon, qui a survécu aux crues et aux guerres, le plus dur reste à faire : remporter le procès en appel qui l'oppose à VNF. ■

EN BREF

POISSY

### À la découverte du métier d'apiculteur

L'office de tourisme Terres de Seine propose une visite des ruchers de Jean-Yves, apiculteur implanté rue de la Bidonnière à Poissy, le samedi 9 mai à 14h30.

De la création de l'essaim à la récolte du miel : l'office de tourisme Terres de Seine invite les Pisciacais curieux à une rencontre privilégiée, le samedi 9 mai prochain, à 14h30. Jean-Yves, apiculteur passionné derrière l'enseigne Apijym, ouvrira ses ruchers de la rue de la Bidonnière pour une visite immersive et pédagogique.

### Une visite immersive et pédagogique

Jean-Yves dévoilera les secrets de la ruche et le quotidien fascinant de ses occupantes. Cette déambulation permettra d'observer de près le travail des ouvrières et de comprendre les étapes nécessaires à l'élaboration du miel local. Pour plus d'informations et pour réserver votre place pour la visite, il suffit de se rendre sur le site de l'office de tourisme ([www.terres-de-seine.fr](http://www.terres-de-seine.fr)). ■

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

## Un souffle vert sur la place des 4 Vents

La Ville de Chanteloup-les-Vignes inaugurerait, le jeudi 23 avril dernier, des jardins partagés aux côtés des Résidences Yvelines Essonne.



Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont mis la main à la pâte aux côtés d'élus et de bénévoles.

La place des 4 Vents a récemment pris des couleurs lors de l'inauguration officielle de ses nouveaux jardins partagés.

Ce projet, qui offre un espace de respiration au cœur du quartier, est le fruit d'un travail porté par Les Résidences Yvelines Essonne et financé par la fondation du bailleur. La réussite de ce lieu de vie repose également sur l'étroite collaboration avec des associations locales comme Alic, le Centre Social Espoir, la Fraec et Terre Urbaine.

### Un moment de convivialité

Lors de ce moment de convivialité, Jean-Michel Thumarin, conseiller municipal délégué au cadre de vie, a souligné l'importance de ces îlots de nature pour renforcer la cohésion sociale et le bien-être des résidents, le tout aux côtés des membres du Conseil Municipal des Enfants (CME). ■

POISSY

## Les galères de transport ont eu raison de la Nuit blanche

La Ville de Poissy a officialisé l'annulation de l'édition 2026, initialement prévue les 5 et 6 juin, en raison des perturbations prévues sur le réseau ferroviaire.

Le parcours artistique, qui devait relier le Musée du Jouet, la Maison de Fer et la célèbre Villa Savoye, promettait une déambulation fluide au cœur du patrimoine local. Finalement, il n'en sera rien : l'édition 2026 de la Nuit blanche de Poissy est annulée, les galères de transport ayant finalement eu raison de l'événement. En effet, des difficultés majeures d'accessibilité ferroviaire sur la ligne J et le RER A ce week-end-là empêchent de garantir la venue des artistes programmés et du large public attendu.

« Plutôt que de proposer une version dégradée, nous préférons vous donner rendez-vous pour une prochaine édition à la hauteur

des éditions précédentes » a déclaré la Maison de fer, organisatrice de l'événement. Si les trains font défaut, la Mairie assure que l'agenda culturel reste dense avec le maintien de la Fête de la Nature et de la Nuit des Musées. ■



De nombreux travaux vont impacter le réseau ferroviaire en week-end ces prochaines semaines.

# La Gazette en Yvelines

**OFFREZ  
UNE  
MEILLEURE  
VISIBILITÉ  
À VOTRE  
MARQUE**

**ACTUALITÉS**

**FAITS  
DIVERS**

**SPORT**

**CULTURE**



## **Contact :**

pub@lagazette-yvelines.fr

**Tél. 01 75 74 52 70**

9 Rue des Valmonts,  
78711 Mantes-la-Ville

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Il a travaillé son swing... sur le crâne de son meilleur ami. C'est une bien triste affaire que nous narre 78Actu. Deux compagnons de beuverie veulent « fêter » le week-end de la Toussaint. Le programme de ce vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024 soir est donc simple : de l'alcool fort. Pierre\* arrive donc chez Antoine\*, un pavillon situé sente des Troènes à Magnanville, armé de plusieurs bouteilles de whisky. Les verres n'ont pas le temps de se vider qu'ils se remplissent aussi sec et ce qui devait arriver, arriva.

Pierre, maîtrisant moins ses mouvements, fait tomber un cendrier et de l'alcool sur le sol et là Antoine voit rouge. Il commence à frapper son compère, d'abord avec un balai, puis avec un club de golf. Et les deux vont même finir par céder sous la violence des coups comme le précise le site internet d'informations locales. Alors que la nuit est bien entamée et que sa rage se dissipe, le propriétaire des lieux décide d'écrire... à son ex-copine. Et le samedi au petit matin, il l'appelle. Grâce à la visio, celle-ci aperçoit l'étendue des dégâts

## MAGNANVILLE Il éclate le crâne de son compagnon de beuverie

En 2024, pour fêter le week-end de la Toussaint, deux hommes ont ingurgité une grosse quantité d'alcool. L'un a ensuite passé à tabac l'autre avec un club de golf, le laissant proche de la mort. Son procès avait lieu le 22 avril.



Face à la photo de son ami complètement amoché, Pierre a déclaré qu'il avait « déjà une sale gueule (sic) ».

et voit le corps de Pierre allongé sur le canapé et caché par un drap. Elle décide alors d'appeler la police.

Sur place, les forces de l'ordre découvrent un homme dans un piteux état : les poignets cassés et l'os de sa boîte crânienne est apparent et fendu indique 78Actu. Les enquêteurs essayent de faire des prélèvements dans le pavillon mais Antoine a tenté de tout laver à la javel, aussi bien les murs que ses vêtements.

Pierre, à l'agonie, est transféré de toute urgence d'abord à l'hôpital François-Quesnay de Mantes-la-Jolie puis à la Pitié Salpêtrière à Paris où les médecins le sauvent par

miracle. Quant à son « ami », durant son audition, il ment : ce serait 4 hommes qui auraient agressé son ami. Et même devant les juges, lors de son procès au tribunal de Versailles le 22 avril, il raconte qu'Antoine serait « tombé sur la table basse » : « Il s'est blessé tout le devant du visage. J'ai voulu le mettre dehors mais il s'est énervé. » Un assesseur montre alors la photo de la victime. Pierre s'exclame : « Il avait déjà une sale gueule avant (sic). » Les juges lui infligeront 7 ans de prison de ferme. Déjà incarcéré depuis novembre 2024, l'auteur des faits en a donc encore un peu plus de 5 à purger. ■

\*Les prénoms ont été modifiés

## LES MUREAUX Des policiers tombent dans un guet-apens dans le quartier de la Vigne blanche

Des membres de la BAC ont été pris à partie dans la nuit du 26 au 27 avril dans le quartier de la Vigne blanche aux Mureaux. Un policier a eu quatre dents brisées et le nez cassé après plusieurs jets de pierre.

Des habitants du quartier de la Vigne Blanche ont tendu un piège à une patrouille de la Bri-

gade Anti-Criminalité (BAC) locale. En effet, celle-ci été appelée pour une intervention sur un feu



Ce feu de poubelle était un piège contre la BAC locale.

de poubelle. Sauf qu'en arrivant sur place, le véhicule banalisé a été accueilli par plusieurs jets de pierre. Comme nous l'apprend Info Yvelines, un fonctionnaire a été touché en plein visage, ce qui lui a brisé 4 dents et cassé le nez. Son pronostic vital n'était pas engagé mais il a été tout de même pris en charge par l'hôpital de Meulan-les-Mureaux.

Des renforts ont dû être appelés afin de sécuriser le secteur et contenir les échauffourées entre des groupes de jeunes et les forces de l'ordre. Plusieurs tirs de mortier ont été par la suite recensés. La police n'a pas précisé s'il y a eu ou non des interpellations. Le syndicat UNSA Police a apporté son soutien au fonctionnaire blessé et condamné fermement les faits. ■

## ISSOU Le camion des services techniques pris pour cible

Le véhicule des services techniques d'Issou a été vandalisé le 21 avril alors que les agents réalisaient une opération d'entretien dans le secteur de la coulée verte.



Suite à ce vol et ces dégradations, la Ville a décidé de porter plainte.

La Ville d'Issou avait déployé le 21 avril ses équipes techniques dans le secteur de la coulée verte afin de mener plusieurs opérations d'entretien. Les agents débarquent donc sur place et commencent à effectuer leurs tâches, laissant leur camion sans surveillance. Des petits malins en ont donc profité pour vandaliser le véhicule et voler les deux tronçonneuses et les deux taille-haies. La Mairie s'est indi-

gnée face à de tels actes : « S'attaquer aux outils de ceux qui entretiennent nos espaces communs est intolérable. » Elle a ainsi rappelé les conséquences pour avoir abîmé et dérober du matériel communal : en plus d'empêcher les agents territoriaux de travailler, il y a forcément un impact sur les contribuables puisque ce sont eux qui financent le remplacement du matériel. Une plainte a été déposée. ■

## ECQUEVILLY Accident entre un motard sans casque et un véhicule de la gendarmerie

Un grave accident a éclaté le 25 avril. Un motard a percuté une voiture de la gendarmerie à l'intersection de la D113 à Ecquevilly. À l'heure où nous écrivons ses lignes, ses jours sont toujours en danger.



Un journaliste d'Actu.fr a assisté à une partie de la prise en chasse de la motocross.

Samedi dernier, vers 16h, une motocross était prise en chasse par la gendarmerie dans les rues d'Ecquevilly. Le chauffeur n'avait pas de casque et une source proche du dossier a confié à 78Actu qu'il s'adonnait à « du rodéo urbain ».

Quelques minutes plus tard, alors que le pilote sortait du rond-point reliant la D113 et la D43, il est rentré en collision avec un véhicule sérigraphié. Grièvement blessé, le motard a été évacué en urgence absolue vers un hôpital parisien.

Nous ne savons toujours pas, à l'heure où nous écrivons ses lignes, s'il est sorti d'affaire.

D'après le site internet d'informations locales, la tension est montée entre plusieurs habitants d'Ecquevilly – dont des proches de la victime – et des membres des forces de l'ordre. Durant la nuit, des poubelles ont été incendiées et plusieurs barrages ont été installés aux quatre coins de la ville. Un hélicoptère a même survolé la commune. ■

## SARTROUVILLE

### Une voiture de police en intervention percute mortellement un octogénaire

Alors qu'il était en train de traverser au passage piéton, un homme de 81 a fauché par un équipage de la police lors de la soirée du 22 avril. Il n'a pas survécu à ses blessures.

Un terrible accident s'est déroulé le 22 avril dernier aux alentours de 23h. Alors qu'il venait de quitter la Mosquée Ennour de Sartrouville, un homme de 81 a été mortellement renversé par un véhicule des forces de l'ordre au niveau du passage piéton avenue Robert-Schuman. D'après *Le Parisien*, cet équipage de la BAC d'Argenteuil (Val-d'Oise) avait appelé pour intervenir devant le lycée Philippe-Kieffer de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise) où plusieurs jeunes s'étaient réunis et faisaient un peu de grabuge.

Le quotidien d'informations régionales a recueilli quelques témoignages de personnes présentes durant l'accident. « C'était une voiture banalisée et je suis certain qu'elle avait un gyrophare. Je ne sais plus s'il y avait une sirène par contre » indique un homme qui passait par là, tandis que pour un autre, « le volume du deux tons n'était pas assez fort, on l'entendait comme s'il était loin ». Ce même témoin assure également que le feu du passage piéton était au vert.

Les pompiers sont ensuite arrivés sur place. « Ils l'ont massé pendant bien dix minutes et on fait le maximum pour sauver la victime » explique la personne qui passait par là au *Parisien*. Par ailleurs le policier qui conduisait le véhicule serait actuellement sous le choc. On ne sait pas encore si le conducteur roulait trop vite, en revanche, la victime a été projetée à une vingtaine de mètres suite à la violence du choc. Le président de l'association culturelle des musulmans de Sartrou-

ville (ACMS), Ziad El Hage, a tout de suite réagi en publiant un long texte sur la page Facebook de la Mosquée Ennour : « J'ai également contacté les autorités compétentes afin de connaître les circonstances de ce drame et d'être informé du suivi de la procédure en cours. Il m'a été confirmé que l'accident a impliqué un véhicule de police n'appartenant pas aux services des Yvelines. »

Il a aussi lancé un appel au calme. « J'invoite tous nos frères et sœurs, en particulier les plus jeunes à ne pas relayer de rumeurs ou de contenus non vérifiés et à laisser la vérité s'établir dans le calme et dans le cadre légal » a-t-il ajouté. ■



Le véhicule de police partait en intervention à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise).

## BOIS D'ARCY

### Le terrain de padel vandalisé une deuxième fois

Une vitre du terrain de padel de Bois d'Arcy a été réduite en miettes dans la nuit du 19 au 20 avril. Il s'agit de la deuxième dégradation en quelques mois. Le maire de la commune a déjà annoncé avoir identifié le coupable grâce aux caméras de surveillance.



Le maire de Bois d'Arcy voudrait infliger des travaux d'intérêt général à l'auteur des faits.

Depuis un an, les Arcysiennes et Arcysien peuvent profiter des terrains padel, enfin essayent surtout... En effet, il a subi des dégradations deux fois en l'espace de quelques mois, la dernière datant du 19 avril. Une vitre a été brisée, ce qui a provoqué la colère de l'édile local, Philippe Benassaya. « ÇA SUFFIT ! C'est intolérable cet acharnement sur les biens publics de la ville » s'est offusqué l'ancien député sur ses réseaux sociaux, qui a également le prix global de ce projet : 100 000 euros. Toutefois, l'auteur de cet acte a déjà été

identifié par la commune grâce aux caméras de vidéoprotection : « Nous avons son visage et son nom. Nous allons porter plainte et il sera condamné. Et les parents convoqués. Nous ne lâcherons rien dans notre lutte contre la délinquance d'ici ou importée. » Pour information, il y a deux terrains de padel à Bois d'Arcy, un réservé au club de tennis, l'autre est en accès libre. Il se trouve sur un plateau sportif qui n'est pas encore fini et qui doit voir l'arrivée prochaine d'un city stade, d'un terrain de basket 3x3 et de volley-ball. ■

## LA CELLE-LES-BORDES

### Un cycliste retrouvé mort sur la D61

Le corps d'un septuagénaire a été retrouvé sans vie le long de la départementale D61 au niveau de la Celle-les-Bordes. D'après les secours, il aurait fait un malaise.

Le CODIS 78 (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines) a été appelé dans l'après-midi du 23 avril car le corps inanimé d'un septuagénaire se trouvait sur la départementale D61. D'après les informations de *78Actu*, la victime était déjà en « arrêt cardio-respiratoire » lorsque les secours sont arrivés sur place.

Comme le septuagénaire se trouvait sur un vélo et qu'aucune trace suspecte n'aurait été trouvée, les pompiers pencheraient plus sur un malaise fatal au cycliste qu'à un accident avec un véhicule. D'après une étude de la Ligue contre la violence routière, environ 80 personnes décèderaient dans des accidents sans tiers à vélo chaque année. Les malaises représentent 63% de ces cas et touchent surtout la classe d'âge des 55-64 ans. ■

## LIMAY

### Un accident sur la RD146 : deux femmes transportées à l'hôpital

Trois véhicules légers se sont percutés le 21 avril sur RD146 au niveau de Limay. Une femme de 38 ans et une adolescente de 12 ont dû être amenées à l'hôpital de Mantes-la-Jolie en urgence relative.

Plus de peur que de mal. Comme le rapporte *Mantes Actu*, un accident de la circulation est survenu le 21 avril sur la RD146 à hauteur de Limay aux alentours de midi. Cet accident impliquait trois véhicules légers et les pompiers ont dû intervenir sur place. Dans ce carambolage, deux personnes ont été blessées. Il s'agit d'une femme de 38 ans et d'une adolescente de 12 ans.

Les secours les ont amenées à l'hôpital de Mantes-la-Jolie, François-Quesnay, dans un état d'urgence relative. La circulation s'est retrouvée quelque peu impactée et il y a eu des ralentissements durant l'intervention des pompiers. Ce n'est pas la

première fois que des accidents se déroulent autour de Limay. En septembre 2025, sur le pont reliant cette commune à Mantes-la-Jolie, un automobiliste avait mortellement percuté une personne sur une trottinette électrique. ■



Les deux femmes ont été transportées à l'hôpital François-Quesnay en urgence relative.



Les pompiers n'ont pas pu réanimer le septuagénaire.

## SPORT

■ MAXIME MOERLAND

## AVIRON

## Le plus grand rassemblement européen d'aviron revient à Mantes-la-Jolie

Les 16 et 17 mai, le Stade Nautique International Didier Simond accueillera la Régate Internationale de Masse, événement accessible à tous gratuitement.



De nombreux curieux se rendent chaque année sur le bassin mantais pour observer les rameurs.

Avec plus de 3000 athlètes attendus, la Régate Internationale de Masse est un événement majeur du calendrier sportif du territoire. Et encore une fois, le bassin de Mantes-la-Jolie s'apprête à vibrer au rythme des rames : jeunes espoirs et seniors confirmés seront aux prises lors de cette compétition couvrant toutes les catégories d'âge, chez les hommes comme chez les femmes.

Organisée par l'ASM Aviron sur le stade nautique Didier Simond de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, au niveau du boulevard Sully, cette régata est une étape stratégique pour les clubs. En effet, à quelques semaines des championnats nationaux, elle permet aux entraîneurs de tester les équipages et d'ajuster les dernières compositions. Pour les spectateurs, l'accès au boulevard Sully est libre et gratuit sans aucune réservation nécessaire, offrant une occasion d'observer l'exigence de l'aviron au plus haut niveau. ■

## BASKET-BALL

## NM1 : Poissy n'a pas vu le jour sur le parquet du Pays-Salonnais

Battus 92 à 65 lors de la 23<sup>ème</sup> journée de Nationale Masculine 1 dimanche dernier, les Jaunes et Bleus restent à la 12<sup>ème</sup> place de la poule B avec 29 points.

Alors que la fin de la saison approche à grands pas, le Poissy Basket a toujours le plus grand mal à se donner de l'air en bas du classement. Les Jaunes et bleus ont en effet enchaîné une



Le PBA vit une nouvelle fin de saison angoissante en cette année 2026.

## HIP-HOP

## Les mantais de Start 2 Step remportent le concours national de hip-hop interschool

L'école de danse basée à Mantes-la-Jolie s'est distinguée le week-end dernier à l'occasion de la compétition qui réunissait huit clubs à Limeil-Brévannes.

Deux participations, deux titres : l'école de danse mantaise Start 2 Step a une nouvelle fois fait parler son talent lors de la finale du concours national de hip-hop interschool qui s'est déroulée le week-end dernier à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne).

## Des battles de haute volée

Durant deux jours, les groupes en lice se sont affrontés pour accumuler de précieux points au gré de battles de haute volée. La compétition, organisée en trois catégories d'âge allant des moins de 13 ans aux adultes de plus de 18 ans, a vu les talents se succéder sur scène jusqu'à l'ultime journée de dimanche, qui a finalement permis de départager les différents établissements engagés, confirmant la suprématie de Start 2 Step.

« Cette victoire est le fruit du travail, de la passion et de la détermination de nos jeunes danseurs qui ont tout donné toute l'année », a déclaré l'école sur ses réseaux sociaux après sa victoire. ■

cinquième défaite de rang le dimanche 26 avril dernier lors de son déplacement à Salon-de-Provence, pour le compte de la 23<sup>ème</sup> journée de NM1.

Si les visiteurs ont d'abord fait jeu égal avec un premier quart-temps particulièrement serré (21-20), ils ont finalement été distancés lors des deux suivants (24-13, 24-13), la faute à un Marius Balança en forme avec 18 points inscrits.

Les Pisciacais n'ont jamais rattrapé ce retard : avec cette nouvelle défaite (92-65), ils restent 12<sup>ème</sup> de la poule B, toujours devant Metz et le Pôle France, qui se sont d'ailleurs affrontés le week-end dernier, à 3 points derrière. Pour espérer revenir sur Vitry, 11<sup>ème</sup>, il faudra gagner au moins l'un des 3 matchs restants... même si le prochain s'annonce ardu : le PBA affronte Saint-Chamond/Andrézieux-Bouthéon Basket, 2<sup>ème</sup> de la poule, ce vendredi 1<sup>er</sup> mai. ■

## VOLLEY-BALL

## Élite : Le CAJVB reprend sa marche en avant

Vainqueurs d'un match à rebondissement face à Grenoble sur le score de 3 sets à 2, les Corsaires conservent leur 4<sup>ème</sup> place au classement de la poule 1 de championnat Élite.

Après avoir subi la loi du leader Maizières le 18 avril dernier, les joueurs de l'entente Conflans-Andrézy-Jouy accueillent les Grenoblois pour le compte de la 24<sup>ème</sup> journée de championnat Élite. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les spectateurs sont passés par toutes les émotions.

D'abord menés au score à l'issue du premier set (25-27), les Cor-

saires ont sonné la révolte pour remporter les deux manches suivantes (25-23, 25-23). S'ils se sont offerts un sursis dans la fourlée (23-25), les Grenoblois ont fini par craquer lors du set décisif, remporté 15 à 6 par les locaux. Pour tenter de se rapprocher du podium, le CAJVB se déplacera à Harnes, 2<sup>ème</sup>, le 2 mai dans un choc du haut de tableau qui promet d'être brûlant. ■



À deux matchs du terme, le CAJVB compte 43 en 23 journées, 12 points derrière le 3<sup>ème</sup>.

## TRIATHLON

## Le triathlon de retour sur l'île de loisirs du Val de Seine

Le dimanche 10 mai, la base de loisirs vernolienne accueillera une centaine de participants pour une nouvelle édition du Triathlon des Mureaux.

Organisé par le club des Trino-saures avec le soutien de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, il est devenu un incontournable pour les passionnés de triple effort. Les athlètes s'élanceront pour le Triathlon des Mureaux le samedi 10 mai à l'île de loisirs du Val de Seine à Verneuil-sur-Seine, d'abord dans les eaux du fleuve pour l'épreuve de natation, avant d'enchaîner avec un parcours cycliste exigeant à travers les paysages du territoire, pour finir par une course à pied le long des berges.

Plusieurs formats de course sont proposés afin de permettre à chacun, du triathlète confirmé au débutant curieux, de relever le défi. Le matin, à partir de 9h30, aura lieu le départ du triathlon contre la montre par équipe (For-

mat S, CLM par équipes de 3 à 5), puis celui du triathlon S en individuel avec drafting (SuperLIFT et Open) sous les coups de 14h. Enfin, l'après-midi, place au triathlon XS en individuel avec drafting (SuperLIFT et Open) à partir de 16h30. Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec des épreuves spécifiquement adaptées à leur âge. ■



Le premier départ, celui du contre-la-montre en équipe, sera donné à 9h30.



## Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



## CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Après le sport en 2024 et l'éducation l'année dernière, place à la musique ! Il s'agit en effet du thème de la quatrième édition du festival *CinéMantes* qui, chaque année, met le septième art à l'honneur du côté de Mantes-la-Ville.

Sélection officielle, jury de professionnels, remise des prix... On se croirait presque à la Croisette, mais c'est bien à l'espace culturel Jacques Brel que 17 courts-métrages seront présentés ce week-end des 2 et 3 mai. « Cette année, on a reçu 87 propositions », raconte Harish Galla, responsable du pôle audiovisuel de l'association mantevilloise Sans Que Tu Erres. On les a sélectionnés par rapport au scénario, au jeu d'acteur, et à la qualité de production globale ».

### Favoriser les rencontres pour les jeunes créateurs

Une première sélection de courts-métrages amateurs et semi-professionnels sera présentée pendant la journée du samedi, que le public

## MANTES-LA-VILLE Une quatrième édition musicale pour *CinéMantes*

L'association mantevilloise s'apprête à lever le voile sur une nouvelle édition de son festival consacré au cinéma, ce week-end à l'espace Jacques Brel.

■ MAXIME MOERLAND



Au-delà du visionnage de courts-métrages, le public pourra également prendre part à des ateliers.

pourra visionner... et juger. « Celui qui arrivera en tête intégrera la sélection professionnelle du dimanche », ajoute Harish Galla. Cela permet aux jeunes créateurs de rencontrer des pro et de se faire des contacts ».

Pour enfin établir le palmarès final le dimanche, dont les prix du meilleur film et des meilleurs acteurs, SQTE a fait appel au comédien Romain Angeveld, le producteur exécutif de *Scène de ménages* Éric Troussel ou encore Ibtissem

Guerda, comédienne, autrice et réalisatrice marocaine ayant grandi à Mantes-la-Jolie.

Au-delà du visionnage de courts-métrages, le public pourra également prendre part à des ateliers. Notre préféré ? L'atelier d'acting, dans lequel vous pourrez choisir un scénario avec un binôme, puis vous donner la réplique devant la caméra, avant que cette scène en champ-contre-champ ne vous soit restituée. ■

## MANTES-LA-JOLIE Quand culture et Résistance ne font qu'un pour le 8 mai

Entre cérémonies solennelles, évocations théâtrales, notes de swing et conférences historiques sur les bombardements locaux, la Ville propose un programme alliant devoir de mémoire et création artistique en ce mois de mai.

Pour célébrer le 81e anniversaire de la Victoire de 1945, la Ville de Mantes-la-Jolie allie recueillement et performances artistiques. La journée du 8

mai débutera par la traditionnelle cérémonie commémorative, à 12h15 au square Brioussel-Bourgeois, mais celle-ci se prolongera par un spec-

taclé d'opéra gratuit, intitulé « *Made-moiselle Louise et l'Aviateur allié* » et interprété par les classes de CM2 de l'école Louis Lachenal, en partenariat avec le Conservatoire Quincy Jones de Mantes-la-Jolie.

L'esprit de la Libération souffle également sur l'espace Brassens avec le spectacle « *Swing Gum* », le mercredi 13 mai à 20h30. Véritable voyage dans l'insouciance retrouvée des années 1940, ce spectacle musical célèbre le swing et l'énergie créative qui ont marqué la fin du conflit. C'est le visage joyeux de la liberté qui est ici mis à l'honneur, rappelant que la culture fut, elle aussi, un rempart contre l'oppression.

Enfin, le volet historique s'approfondit avec la conférence « *La mémoire des bombardements à Mantes* », intégrée au cycle « *Mémoires et Résistance* », toujours à l'espace Brassens le 19 mai. Ce rendez-vous reviendra sur les stigmates laissés par les raids aériens qui ont profondément remodelé le paysage mantais. ■



À travers ce parcours mêlant opéra, musique et rigueur historique, Mantes-la-Jolie prouve que se souvenir passe aussi par la culture.

## POISSY Arnaud Tsamère investit le théâtre

L'humoriste sera présent à Poissy pour son nouveau seul-en-scène intitulé « *Tous contraints* », le mardi 12 mai prochain sous les coups de 20h30.

Après le succès de son précédent spectacle « *2 mariages et 1 enterrement* », un passage par le théâtre classique dans le rôle de Cyrano de Bergerac mis en scène par Alain Sachs, et la tournée du Trio avec ses deux acolytes Jérémie Ferrari et Baptiste Lecaplain, Arnaud Tsamère revient sur scène en 2026 avec un cinquième one-man-show plus intense que jamais.

Dans le cadre de la tournée de ce nouveau spectacle nommé « *Tous contraints* », l'humoriste sera de passage du côté du théâtre de

Poissy le mardi 12 mai à partir de 20h30.

### Un cinquième one-man-show plus intense que jamais

L'occasion de (re)découvrir sur scène celui qui a fait ses gammes dans *On n'demande qu'à en rire* de Laurent Ruquier. Pour prendre vos billets, proposés à un tarif allant de 12 à 40 euros, il suffit de vous rendre sur la billetterie en ligne du théâtre pisciçais (<https://www.theatre-poissy.fr/>). ■



Arnaud Tsamère est en tournée dans toute la France en cette année 2026.

## LIMAY Pour ses 10 ans, la Maîtrise raconte *Barbe bleue*

Pour célébrer une décennie de chant choral, la Maîtrise du Conservatoire de Limay investit la salle Maurice Quettier le samedi 9 mai. Sous la direction de Viki Durivault, les élèves interprètent le conte musical *Barbe Bleue* d'Isabelle Aboulker. Ce spectacle multiforme réunit Nicolas Mettra dans

le rôle-titre, un ensemble de professeurs du conservatoire et le récitant Jérôme Imard. Originalité de cette création : le dessinateur Jules Stromboli illustrera l'œuvre en direct. Deux séances sont prévues à 18h et 20h30. L'entrée est gratuite et ouverte à tous, mais attention, la réservation est obligatoire. ■

## MAGNANVILLE Ambiance Croisette à la médiathèque

Le *Festival de Cannes* s'invite au Grenier des Arts ! Le mercredi 13 mai 2026 à 15h, au lendemain de la cérémonie d'ouverture de la 79<sup>ème</sup> édition, la médiathèque de Magnanville propose une séance cinéma spéciale pour plonger dans la magie du septième art. Entre tapis rouge et projecteurs, les cinéphiles

sont conviés à une projection suivie d'un moment d'échange convivial. Cet événement est ouvert à tous dès 15 ans. Attention, les places sont limitées : la réservation est indispensable par mail auprès de l'établissement ([mediatheque@mairie-magnanville.fr](mailto:mediatheque@mairie-magnanville.fr)) ou par téléphone au 01 75 74 81 74. ■

JEUX

**SUDOKU :**  
niveau facile

8	1	7		2	6			
				7	6	3		
3	6		1	4	9	8	7	2
		1		8				4
	9	6	4	7	1	3	2	8
4	8		6	9			1	7
		3		1	4		8	
6			2	3		1		9
1	4	9	6		7			

9	6			1	3		8	
		3			9	2		4
2			7	8		5	9	
3	2		8	9		4	5	7
		6			2		3	
5	9	8	4	3		6		1
		9	6		8	7		3
8	4	7	3			9		
3	2	9	7		1	8		

5		4	8	3	6	1	2	
1	2	3	5		9	4	6	
	7						5	9
		1	9			8	3	
	8			6	1	9	4	
9	4	2	3	8	5		1	
8	1				3			4
		7	1			6	9	
4			6		7	2	8	1

**SUDOKU :**  
niveau moyen

	5			8	4			
3	4					8	6	7
			9		7			
5	1							
	3	2		4	8		7	5
7			5	9		2		
		5	4		2	3		
1	7							
	2	3		5	1	7	9	6

4		9	5					8
		8		1	9		4	
	1				2		9	7
		1	2			7		9
					8		1	
	6	2		7				
7			6				3	
1		6	8		4		7	
2			7		6	8	4	

	2			7	4			1
5			1	8				2
3				5		8		
	6	1						8
4			6		8	7	2	
	8			1				5
6				3				9
	9	3	8			1		
			9	4		6	3	

**SUDOKU :**  
niveau difficile

			9	6				
							7	
9		7	1	8		3	4	6
	9			7	6	4		
		3						8
			2		8		6	
		1	8			6		
		6			3			
			2			8	4	

8		5		9	6		3	4
		2						
			4	5			7	8
		7		3		4	5	
		4			8			
3								
				5				
		9		7	1	6	8	5
6	5							

	6		7					
		5					7	9
				2				
8				1				
	1			9		8		2
					7		1	3
		2				1		5
5	7	1		3	8			
			1		6			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°481 du 22 avril 2026 :

niveau facile

7	9	2	4	8	6	3	5	1
3	4	5	1	7	2	8	9	6
8	1	6	3	5	9	4	7	2
5	2	4	9	1	3	7	6	8
9	7	1	6	2	8	5	3	4
6	3	8	7	4	5	1	2	9
2	8	7	5	6	4	9	1	3
1	6	9	8	3	7	2	4	5
4	5	3	2	9	1	6	8	7

9	4	6	3	8	7	1	2	5
8	5	1	6	2	9	7	4	3
3	2	7	1	4	5	9	8	6
2	9	5	8	3	6	4	1	7
1	7	4	9	5	2	6	3	8
6	8	3	7	1	4	5	9	2
4	6	8	5	9	3	2	7	1
7	3	2	4	6	1	8	5	9
5	1	9	2	7	8	3	6	4

2	7	8	1	9	5	4	3	6
4	6	1	8	3	2	9	7	5
9	3	5	6	4	7	1	2	8
6	2	3	7	5	4	8	9	1
1	9	7	2	6	8	5	4	3
5	8	4	9	1	3	2	6	7
3	4	9	5	7	1	6	8	2
8	1	6	3	2	9	7	5	4
7	5	2	4	8	6	3	1	9

niveau moyen

5	4	8	2	7	3	9	6	1
6	9	7	1	5	8	2	4	3
3	1	2	4	6	9	7	8	5
7	5	1	8	9	4	3	2	6
2	3	4	5	1	6	8	7	9
9	8	6	3	2	7	1	5	4
8	6	9	7	4	1	5	3	2
1	2	3	6	8	5	4	9	7
4	7	5	9	3	2	6	1	8

7	4	3	5	1	6	8	9	2
8	9	2	7	4	3	1	5	6
6	1	5	2	9	8	4	3	7
5	2	9	3	8	1	7	6	4
1	6	7	9	2	4	5	8	3
3	8	4	6	5	7	2	1	9
2	3	8	4	6	5	9	7	1
9	7	1	8	3	2	6	4	5
4	5	6	1	7	9	3	2	8

6	4	8	3	7	9	5	2	1
3	1	5	8	6	2	4	7	9
7	2	9	1	4	5	8	3	6
4	7	3	6	1	8	9	5	2
5	9	6	2	3	4	1	8	7
1	8	2	9	5	7	6	4	3
2	6	7	4	8	1	3	9	5
9	3	4	5	2	6	7	1	8
8	5	1	7	9	3	2	6	4

niveau difficile

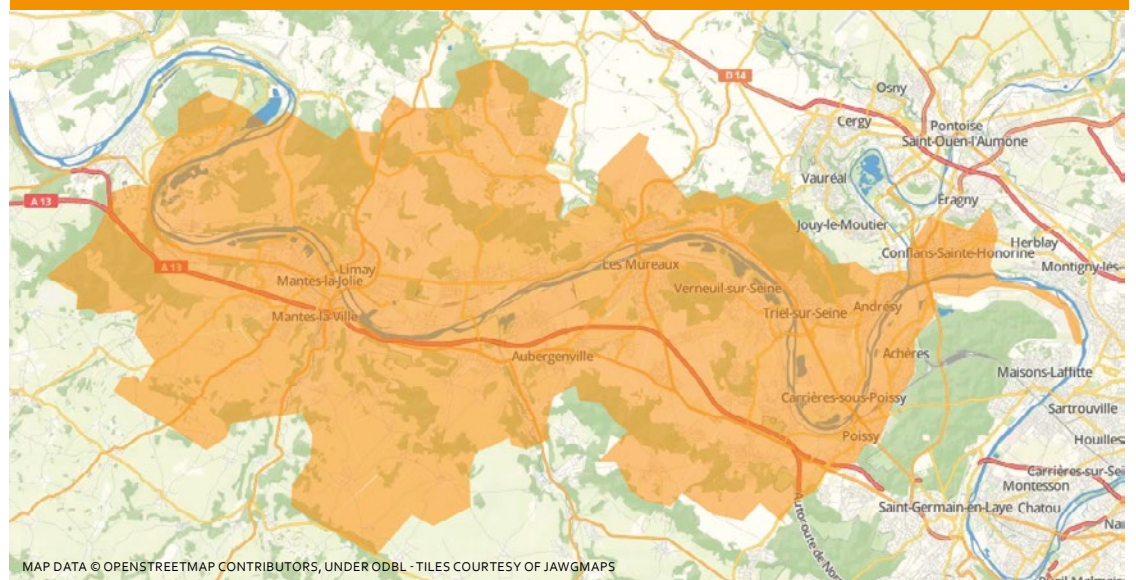
2	6	5	3	9	7	1	8	4
4	7	3	5	1	8	9	6	2
8	9	1	6	2	4	3	7	5
6	4	9	8	3	2	5	1	7
1	5	7	4	6	9	8	2	3
3	8	2	7	5	1	4	9	6
7	1	6	9	4	5	2	3	8
5	2	8	1	7	3	6	4	9
9	3	4	2	8	6	7	5	1

8	9	2	5	6	1	3	4	7
3	4	7	2	8	9	1	5	6
6	1	5	4	3	7	8	2	9
1	2	9	7	4	8	6	3	5
5	7	6	1	2	3	9	8	4
4	8	3	9	5	6	7	1	2
7	5	8	3	9	4	2	6	1
2	6	1	8	7	5	4	9	3
9	3	4	6	1	2	5	7	8

9	8	2	5	1	6	7	3	4
3	1	4	2	8	7	6	9	5
7	5	6	9	3	4	8	1	2
2	7	8	3	9	5	4	6	1
4	9	1	6	7	8	2	5	3
6	3	5	4	2	1	9	8	7
1	2	9	7	6	3	5	4	8
8	4	7	1	5	9	3	2	6
5	6	3	8	4	2	1	7	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

# La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville  
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

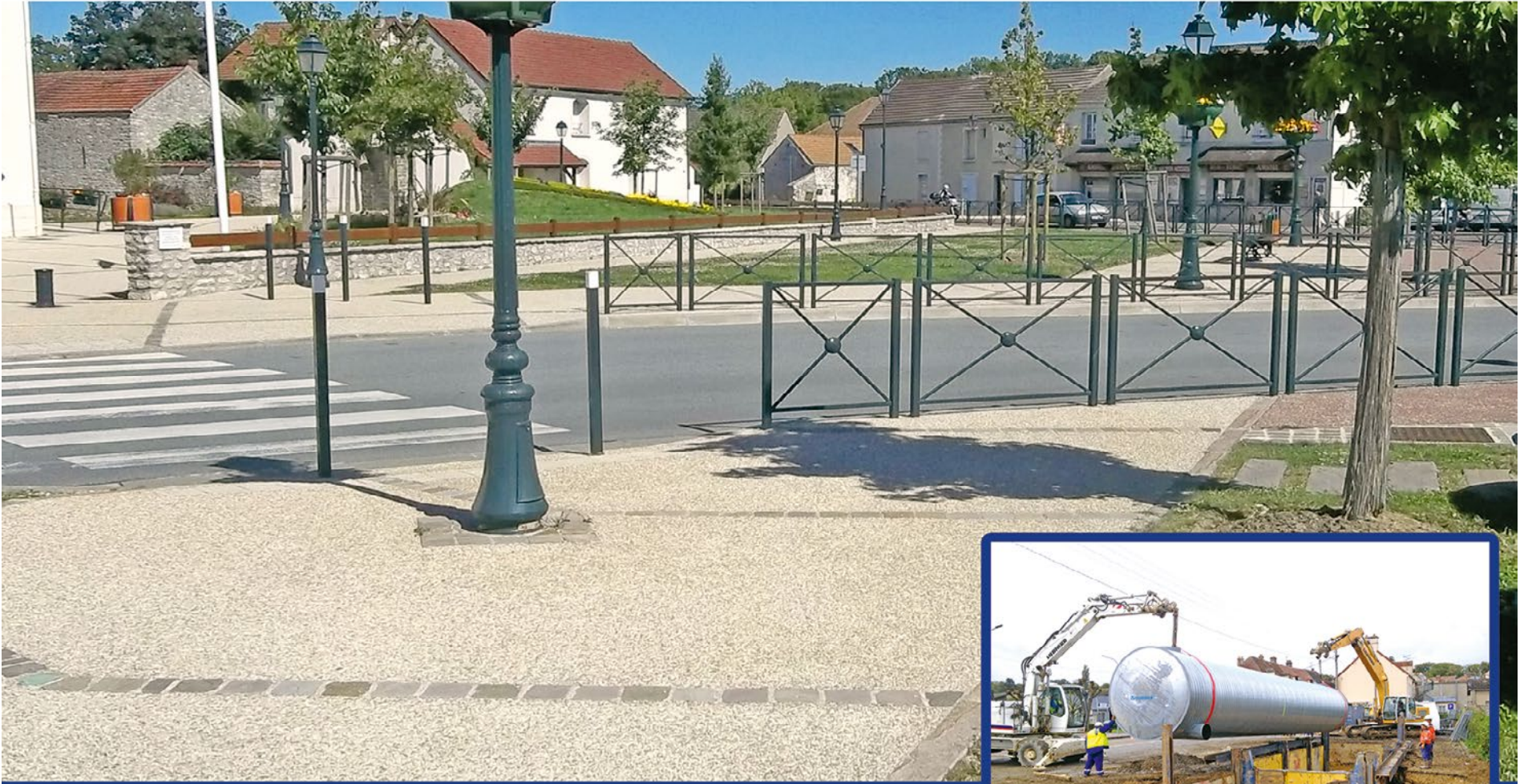
Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr  
Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com  
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com  
Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr  
Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr  
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

Vous avez une information à nous transmettre ?  
Un événement à annoncer ?  
Des précisions à nous apporter ?  
Un commentaire à faire ?  
Contactez la rédaction !  
redaction@lagazette-yvelines.fr

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 4-2026 - 60 000 exemplaires  
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.  
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



## Centre de Travaux de Magnanville



### - Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

**ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10**

[magnanville@watelet-tp.fr](mailto:magnanville@watelet-tp.fr)